

Certificat d'Acquis Professionnels « Management de projet BIM : conception - construction »

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Tous les secteurs peuvent être concernés**

Code(s) NAF : **74.90B**, **74.90A**, **71.11Z**, **71.12B**,
71.12A, **62.02A**

Code(s) NSF : **230**

Code(s) ROME : **F1106**

Formacode : **22254**

Date de création de la certification : **01/01/2016**

Mots clés : **Construction**, **Conception**, **BIM**,
BIM Manager

Identification

Identifiant : **2670**

Version du : **07/04/2017**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- **Directive européenne sur le BIM**

Non formalisé :

- **La directive européenne sur « le BIM et les outils de modélisation pour les appels d'offres publics » impose aux états membres de rendre obligatoire ou d'inciter fortement le BIM à partir de 2017. Pour le marché français, la transition numérique de la construction va concerner un marché de 126 Milliards € qui intéresse près de 1,5 Millions de professionnels. Il s'agit d'adresser un patrimoine bâti de 2 Milliards de m2 qui sera progressivement numérisé apportant ainsi un « gisement » de données et de nouveaux services. Ceci est également lié à la mise en œuvre « d'une carte vitale du bâtiment » obligatoire d'ici 2025.**

Norme(s) associée(s) :

—

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

Identifier les enjeux de la maquette numérique, la valeur ajoutée et le développement économique associé à la mise en place du BIM dans la conception et la construction.

Amener des éléments d'aide à la décision sur l'usage de la maquette numérique en conception de projets de construction de bâtiments neufs ou de rénovation de bâtiments existants.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

Etablir concrètement les bénéfices du BIM et inventorier les points de vigilance

Appliquer le processus BIM à la construction

Établir les cahiers des charges et protocoles d'échanges : modalités pratiques, économiques et juridiques

Conduire un projet interopérable à l'aide du BIM

Contractualiser et coordonner tous les acteurs d'un projet

Public visé par la certification

- Architectes
- Bureaux d'études
- Constructeurs
- Promoteurs
- Collectivités

Modalités générales

La certification est accessible après un parcours obligatoire de 6 jours, soit 42 heures, avec la dernière journée consacrée à l'évaluation des compétences.

Les stagiaires viennent en formation avec leur ordinateur portable et le logiciel Revit pré-installé.

Au préalable ils répondent à une Fiche Expression des Besoins en ligne pour bien signifier leurs attentes, leurs connaissances sur le BIM afin que les formateurs préparent au mieux leur formation. Une documentation spécifique est également envoyée en amont de la formation sur les fondamentaux du logiciel.

Liens avec le développement durable

niveau 2 : certifications et métiers pour lesquels des compétences évoluent en intégrant la dimension du développement durable

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

Etablir concrètement les bénéfices du BIM et inventorier les points de vigilance

Appliquer le processus BIM à la construction

Établir les cahiers des charges et protocoles d'échanges : modalités pratiques, économiques et juridiques

Conduire un projet interopérable à l'aide du BIM

Contractualiser et coordonner tous les acteurs d'un projet

Pour l'entité utilisatrice

Etre assuré des compétences de leurs responsables BIM Manager : tant technique qu'en gestion de projet

Evaluation / certification

Pré-requis

Avoir suivi une formation de 6 jours - 42 heures

Au préalable, les stagiaires répondent à une Fiche Expression des Besoins en ligne pour bien signifier leurs attentes, leurs connaissances sur le BIM afin que les formateurs préparent au mieux leur formation. Une documentation spécifique est également envoyée en amont de la formation sur les fondamentaux du logiciel.

Compétences évaluées

Etablir concrètement les bénéfices du BIM et inventorier les points de vigilance

Appliquer le processus BIM à la construction

Établir les cahiers des charges et protocoles d'échanges : modalités pratiques, économiques et juridiques

Conduire un projet interopérable à l'aide du BIM

Contractualiser et coordonner tous les acteurs d'un projet

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de niveaux

La validité est Permanente

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Certificat d'Acquis Professionnels

Centre(s) de passage/certification

- AFNOR Compétences - 11 Rue Francis de Préssensé 93571 La Plaine Saint Denis Cedex

Plus d'informations

Statistiques

7 inscrits lors de la première session en octobre 2016

Autres sources d'information

www.afnor.org/formation